

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet
EXTENSION A 18 TROUS DU
GOLF DE MAINE-GAUDIN
Dossier d'Appel d'Offres

85.075

DATE DE CONVOCATION

25 SEPTEMBRE 1985

DATE D'AFFICHAGE

25 SEPTEMBRE 1985

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 22

Nombre de votants 28

POUR : 27
CONTRE : 1

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

ROYAN
6 NOV 1985

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent Quatre Vingt Cinq
le 1^{er} Octobre

à 17 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M de LIPKOWSKI, Député-Maire,

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - MOST - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - Adjoints
M. BARBAT - Mme BARRAUD-DUCHERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU - COUNIL
Mmes CENAC - DE GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN - MM. GEOFFROY - MARCONI - PAPEAU - POTENNEC - ROUDOT - THOMAS

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. MONNARD par Mme FONTAN
TAP par Mme DE GAYE
BOUTET par M. FABER
Absents : MM. BUSSEREAU par M. BENOIT
DAUZIDOU - BERNARD - LACOTTE

Mme JEAN par Mme BUCHET
M. REVOLAT par M. MARCONI

Excusés : M. LE GUEUT - M. LAPERCHE
M me DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Une erreur matérielle s'étant glissée dans la rédaction de la délibération ayant le même objet et portant la même date, il y a lieu de lire au premier paragraphe :

"Par délibération en date du 4 JUIN 1985, le Conseil Municipal "a approuvé le dossier d'Extension à 18 trous du Golf de Maine-Gaudin".

Un dossier de consultation des entreprises a été dressé par le cabinet d'architecture "ARCHIGOLF", 57. 59 Rue Lhomond 75005 PARIS, assisté des Services Techniques pour ce qui concerne le terrain de golf proprement dit.

Le projet d'extension des bâtiments a été confié à M. LEGRAND, Architecte à ROYAN, et ne fait pas partie du présent dossier.

Le dossier de consultation des entreprises est un Appel d'Offres restreint en application des articles 295 à 300 du Code des Marchés Publics.:

Il se décompose en plusieurs lots :

- Lot N° 1 : Abattage d'arbres
- Lot N° 1 bis : Déssouchage, défrichage
- Lot N° 2 : Terrassement et drainage
- Lot N° 3 : Arrosage automatique
- Lot N° 4 : Plantations et espaces verts
- Lot N° 5 : Travaux spécifiques (bunker, etc...)

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le dossier d'Appel d'Offres restreint tel que présenté et d'autoriser M. le Député-Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer les marchés avec les entreprises qui seront retenues par la Commission Municipale chargée des opérations d'ouverture des plis.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Rapporteur

DECIDE :

- d'approuver le dossier d'appel d'offres tel que présenté,
- d'autoriser M. le Député-Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer les marchés avec les entreprises désignées par la Commission Municipale chargée des opérations d'ouverture des plis, ainsi constituée :
 - M. le Député-Maire ou M. le Premier Adjoint
 - M. le Dr MOST, Adjoint aux Finances
 - M. DAUZIDOU, Adjoint aux Travaux.
 - M. le Trésorier Principal, Receveur Municipal
 - M. le Directeur de la Concurrence et de la Consommation.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pour le Député-Maire
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]

DÉPARTEMENT

de la

CHARENTE-MARITIME

ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER

VILLE DE ROYAN

EXTENSION A 18 TROUS DU GOLF DE ROYAN

APPEL D'OFFRES RESTREINT

CHEMISE DE DOSSIER

des pièces transmises pour VISA à M. le SOUS-PREFET de ROCHEFORT S/MER

D'ORDRE 1	DATES 2	DÉSIGNATION DES PIÈCES 3	OBSERVATIONS 4
A B C D E F G		PIECES COMMUNES A TOUS LES LOTS LOT N° 1 - ABATTAGE LOT N° 1 bis - DEFRICHAGE. DESSOUCHAGE LOT N° 2 - TERRASSEMENTS GENERAUX PAYSAGERS LOT N° 3 - ARROSAGE LOT N° 4 - ESPACES VERTS. PLANTATIONS LOT N° 5 - IMPLANTATION GENERALE ET TRAVAUX SPECIFIQUES	